

PLAN DE SUIVI

Sciences économiques et de gestion

CATEGORIE ECONOMIQUE - février 2015

Introduction

Dans le cadre de l'évaluation de la qualité, nous nous sommes inscrits dans une démarche d'analyse réflexive sur nos pratiques, et ce dans le but de doter l'établissement d'un processus d'évaluation régulière et participative visant à améliorer la qualité des enseignements qui y sont dispensés.

Conformément au nouveau référentiel, nous nous sommes basés sur les axes suivants, correspondant aux cinq critères retenus : qualité, pertinence, cohérence, efficacité des programmes, dans un cadre participatif.

En nous basant sur notre rapport d'autoévaluation (RAE), les recommandations des experts issus de l'analyse transversale (AT) et le rapport final de synthèse (RFS), nous avons construit le plan suivant, visant à produire des effets significatifs à un horizon de cinq ans.

Les points essentiels d'amélioration portent d'une part sur la collecte, le traitement et la communication de l'information, et d'autre part sur la constitution d'un organe représentatif des parties prenantes (le « ComPAs »).

Ce programme est ambitieux ; il requerra une implication forte des équipes pédagogiques ainsi que de toutes les parties prenantes.

TABLEAU DE SYNTHÈSE

Critère 1

L'établissement/l'entité a formulé, met en œuvre et actualise une politique pour soutenir la qualité de ses programmes.

Recommandation / Force / Point Interne	Description des actions	Degré de priorité	Responsables	Degré de réalisation / Échéance	Résultats concrets attendus	Conditions externes de réalisation
La démarche qualité est d'un faible apport au processus d'évaluation et de reporting. L'information statistique est très limitée. (RFS, constats, 1.7 – page 5 ; RAE page 17)	Sélection et création d'outils de benchmarking (recueil des « bonnes pratiques ») et de reporting adaptés à la démarche qualité.	***	Directeur de catégorie Conseil de catégorie Coordonnateur	3ans (reporting) 5ans (benchmarking)	Construction, sélection, validation et publication interne d'une banque d'outils de reporting basée sur les parcours étudiants, les taux de réussite académique, et le degré d'intégration professionnelle; publication interne, à l'aide du « ComPAs » (voir ci-dessous), d'un recueil de bonnes pratiques.	
	Intégrer la formation et l'évaluation par compétences dans la détermination des UE ; configurer les UE de sorte que les compétences requises dans le cadre du référentiel puissent être certifiées au terme du programme.	***	APE CAVP Coordonnateurs de section	En cours	Rédaction de fiches UE détaillées ; synthèse et analyse transversale desdites fiches dans le cadre du référentiel de compétences.	
	S'assurer du respect du plan de suivi et de l'intégration de la démarche qualité	**	Coordinateur qualité + Coordonnateur	3 ans	Etablissement d'un échéancier détaillé	

Les procédures d'élaboration, de pilotage et de révision des programmes sont longues et insuffisamment concertées. Les étudiants participent trop peu aux organes de concertation. . (RFS, constats, 1.9 et 1.11 – page 5 ; RAE page 16 ; AT recommandations 17, page 35 et 31 page 46)	Renforcer la participation de toutes les parties prenantes (étudiants, enseignants statutaires et invités, diplômés & professionnels)	***	Directeur de catégorie Coordinateurs de section	3 ans	Création du CompAs « Comité pluridisciplinaire permanent d'avis sur les programmes » ; assimilable au CA d'une entreprise commerciale. Rédaction d'un « ordre de mission » (pilotage et révision concertés des programmes)	
	Développer une marge de manœuvre substantielle aux équipes pédagogiques dans la détermination du contenu des cours, dans le respect de la finalité des études	***	Directeur de catégorie	En Cours	Désignation de coordinateurs par section (= administrateurs délégués), éclairés par le CompAs, et détermination de leurs rôles et fonctions (lettre de mission). Un minimum de deux réunions de coordination et de deux séminaires internes de formation-réflexion devront être organisés annuellement.	Respect des Grilles Horaires Minimales et Spécifiques
			Coordinateurs de section	1 an		
Etablir un projet pédagogique propre à la section et largement partagé par les parties prenantes, distinctif et fédérateur. (RFS, constats, 1. 1 – page 4)	Constitution d'un groupe de travail pluridisciplinaire impliquant toutes les parties prenantes, en vue d'assurer la construction d'un projet pédagogique spécifique	**	Coordinateurs de section CompAs	5 ans	Rédaction et validation d'un projet pédagogique	
	Dysfonctionnements en termes de production, de diffusion et de circulation d'informations (RFS, constats, 1. 12 – page 5 ; RAE pages 21-22)	***	Directeur Président Service Informatique	3 ans	Création d'un intranet mis à disposition de toutes les parties prenantes. (fiches UE, supports, ressources, documents-type, PV, OS, ...)	

Critère 2 :

L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la pertinence de son programme

Recommandation / Force / Point Interne	Description des actions	Degré de priorité	Responsables	Degré de réalisation / Échéance	Résultats concrets attendus	Conditions externes de réalisation
Retour favorable quant à l'insertion professionnelle des diplômés et à la qualité de la formation . (RFS, 2.3, constats – page 7 ; RAE page 26); les points distinctifs de la formation ne sont cependant pas spontanément perçus(RFS, constats, 2.8 – page 7)	Etablir un plan de communication afin d'améliorer la visibilité, la lisibilité et la réputation des programmes	*	Cellule InfoCom	En cours Validation à 5 ans	Rédaction, validation et publication d'un plan de communication ; détermination d'outils de pilotage adaptés.	
Très faible interaction entre la recherche et l'enseignement (RFS, constats, 2.4 – page 7 ; RAE page 16)	Renforcer les liens de collaboration avec les institutions au sein du pôle et spécifiquement l'ULB.	*	Directeur de catégorie		Cadastre des collaborations.	
	Recueillir et analyser l'information afin de développer une politique volontariste à destination des enseignants pour stimuler la recherche.	**	Coordinateurs de section	3 ans	Cadastre de la participation (active & passive) des enseignants à des manifestations scientifiques.	
	Développement des UER	*	Directeur de catégorie Responsables Pouvoir Organisateur	5 ans	Désignation d'enseignants-chercheurs en charge de la coordination.	Budget
Professeurs invités : atout pour établir des ponts entre formation et milieu professionnels mais leur statut perturbe leur disponibilité pour la coordination pédagogique (RFS, constats, 2.5 – page 7 ; RAE page 23)	Mettre en place de nouveaux outils et canaux de communication, en privilégiant des solutions « non préentieilles »	***	Directeur Président Service informatique	3 ans	Création d'un intranet mis à disposition de toutes les parties prenantes. (fiches UE, supports, ressources, documents-type, PV, OS, ...)	

Critère 3 :

L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la cohérence interne de son programme

Recommandation / Force / Point Interne	Description des actions	Degré de priorité	Responsables	Degré de réalisation / Echéance	Résultats concrets attendus	Conditions externes de réalisation
Convaincre et expliquer la plus-value d'un système formalisé d'acquis d'apprentissage : transparence auprès des étudiants, modification de programme... (RFS, recommandations , 3.4- page 10 ; constats, 3.1 – page 9 ; RAE page 32)	Renforcer la participation de toutes les parties prenantes → « CompAs »	***	Directeur de catégorie Coordinateurs de section	3 ans	Création du CompAs. Rédaction d'un « ordre de mission » (pilote et révision concertés des programmes)	
	Lier contenus, acquis d'apprentissage et méthodes d'enseignement et d'évaluation. (notion de chaîne d'apprentissage)					
	Intégrer la formation et l'évaluation par compétences dans la détermination des UE ; configurer les UE de sorte que les compétences requises dans le cadre du référentiel puissent être certifiées au terme du programme.				Rédaction de fiches UE détaillées ; synthèse et analyse transversale desdites fiches dans le cadre du référentiel de compétences.	
					Promouvoir, de manière proactive, l'organisation d'évaluations intégrées basées sur les compétences. Objectif : minimum de 50% d'épreuves intégrées à l'échéance de 5 ans.	
Manque d'adéquation entre les ECTS attribués à un cours et la charge de travail effective. (RFS, recommandations , 3.3 – page 10 ; RAE page 35)	Mettre en place un système d'évaluation de la charge de travail effective des étudiants	***	Conseil de Catégorie	3 ans	Construction, validation et publication interne d'un cadastre de la charge de travail moyenne des étudiants	

Critère 4 :

L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer l'efficacité et l'équité de son programme

Recommandation / Force / Point Interne	Description des actions	Degré de priorité	Responsables	Degré de réalisation / Échéance	Résultats concrets attendus	Conditions externes de réalisation
Forte demande étudiante pour des lieux d'études, de travail collectif et de vie. (RFS, constats, 4.5 – page 11)	Mettre en place un « étage étudiant », en autogestion et sous leur responsabilité	**	Directeur de catégorie Librex	Réalisé	Ouverture de l'étage étudiants, désignation participative des responsables (cercle culturel libre-exaministe)	
Inadéquation des locaux à divers titres (acoustique, agencement, fonctionnalités) (RFS, recommandations , 4.2 – page 12)	En coopération avec l'autorité de tutelle, mettre en place un programme d'investissement visant à l'équipement progressif des locaux	*	Directeur de catégorie Responsables Pouvoir Organisateur	3 ans 5 ans	Recueil et hiérarchisation des besoins ; rédaction et approbation concertée d'un plan d'investissement	Budget
Manque de données concernant les différents moyens mobilisés (dispositifs d'aide à la réussite) . (RFS, constats, 4.8 – page 12 ; RAE page 50)	Etablir un tableau de bord permettant le recueil confidentiel d'informations individualisées quant à l'accès aux moyens mis en œuvre et quant à leur efficience	***	Conseil de catégorie Service d'Aide à la Réussite	5 ans	Interroger et obtenir du SAR un reporting statistique (conseil de catégorie) d'un tableau de bord et d'indicateurs de suivi.	Moyens disponibles au niveau du SAR

Critère 5 :

L'établissement/l'entité a également effectué une autoévaluation du programme de façon participative, approfondie et validée.

Recommandation / Force / Point Interne	Description des actions	Degré de priorité	Responsables	Degré de réalisation / Échéance	Résultats concrets attendus	Conditions externes de réalisation
objectifs à long terme : modifier « l'image perçue et donnée » de l'école et installer durablement une culture de qualité (RFS, constats , 5.4 – page 13)	Au travers du CompAs, création d'une cellule de veille, de réflexion et d'action, s'inscrivant dans la continuité de la Commission d'Evaluation Interne.	**	Directeur de catégorie CompAs	5 ans	Création de la cellule de veille. Rédaction et publication d'un rapport annuel de suivi.	

Laurent Hovorez
Coordonnateur

Renaud LORIDAN
Directeur de la catégorie Economique

Dominique DAEMS
Directrice-Présidente f.f.

Dominique DAEMS

Ville de Bruxelles
HAUTE ECOLE FRANCISCO FERRER
Catégorie économique
Matr. 2.044.901
Place Anneessens 11 - 1000 Bruxelles
Tél. 02/551.02.10 - Fax 02/551.02.16